



Ville de Decize  
Hôtel de Ville  
32 rue de la République  
BP 71 58301 DECIZE Cedex

## MISSIONS D'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT DE GESTION POUR LE SITE CLASSÉ DE LA PROMENADE DES HALLES DE DECIZE



### PLAN DE GESTION PROMENADE DES HALLES Decize

- **NOTE DE SYNTHESE 2 – commission CDNPS**  
**Juin 2021**

*Groupement*



DAMEE, VALLET & Associés.  
Paysagistes concepteurs  
(Mandataire)



·PHYTOCONSEIL·  
Ingénierie Végétale



·DIVERSITÉS·  
Écologie

# ORIENTATIONS ET ACTIONS PHASÉES

## • Comment rénover les alignements sans dénaturer le caractère historique de la promenade dans un plan de gestion de moyen à long terme (6 à 10 ans) ?

- maintenir la pertinence de l'axe central de la promenade et de la perspective sur la confluence.
- maintenir la lisibilité de la promenade dans le grand paysage.
- assurer un remplacement rapide de l'ensemble de l'axe afin de réduire au maximum la dangerosité de la promenade sans toutefois bouleverser la population locale très attachée à la promenade des Halles.

## • Comment retrouver une unité globale des Halles malgré les différences qui subsistent entre les différentes séquences ?

- mettre en cohérence les circulations piétonnes etachever la réorganisation des circulations sur le site.
- retrouver des traversées latérales inter rive ou à minima entre la promenade et les berges de la Vieille Loire et de l'Aron.
- traiter de manière homogène l'ensemble du mobilier, clôtures, matériaux rencontrés sur l'ensemble des Halles.
- améliorer les différentes entrées du site et les accroches avec les abords et les mettre en cohérence. Le visiteur et l'usager doit comprendre d'un premier coup d'oeil qu'il vient de rentrer sur les Halles de Decize : grand «parc» communal.
- conserver les espaces intimes (type autour du rondeau, parterres de gazon etc.) et le système en damier des allées (tracé régulier du jardin classique)

## • Comment améliorer/organiser l'offre d'usages afin de limiter leurs impacts sur le site ?

- accompagner les événements en adaptant les différents lieux des Halles à la diversité des événements et aux usages possibles.
- organiser & hiérarchiser les usages, revoir les connections entre lieux, l'organisation spatiale des activités de loisirs ouvertes au public, les transversalités entre la promenade et les berges.

## • Comment organiser les travaux sans perturber les milieux naturels (espèces floristiques et faunistiques protégées) ? Quelles sont les espèces fragiles présentes, et quelles mesures prendre ?

- Les espèces potentiellement impactées par le renouvellement des alignements sont la gagée et l'osmودерme.

Des demandes de dérogation pour destruction d'habitat seront nécessaire afin d'assurer les mesures ERC préconisées.

## • Comment allier la valorisation environnementale, la préservation des nouvelles plantations, le développement culturel et le maintien des occupations, activités et événements actuels et à venir (aires de stationnement, piétement, voirie d'accès aux équipements, activités festives temporaires, ...)?

- s'orienter vers des essences rivulaires et des cortèges végétaux adaptés aux conditions locales.
- s'attacher à la trame verte et bleue, liaisons continues et cohérentes.
- valoriser les usages délaissés au cours des dernières décennies et qui redeviennent demandés par les populations (espaces naturels).

L'objectif général de l'aménagement vise à traverser le renouvellement des alignements de la promenade, à donner une unité globale aux Halles de Decize, à mettre en valeur la situation géographique particulière à la confluence de la Loire, la Vieille Loire et l'Aron, à respecter la diversité des ambiances, tout en améliorant la capacité d'accueil des événements et l'offre de service présente sur les Halles.

Les principaux objectifs du programme sont les suivants :

### 1) Le renouvellement de l'axe central et des alignements d'arbres de la promenade

L'enjeu de sécurisation du site se concrétise par un renouvellement de l'axe central et des alignements d'arbres. L'enjeu sous-jacent de cette régénération de paysage, qui cristalise l'attachement des populations, est la mise au point d'un programme sur ce sujet particulièrement cohérent et concerté qui permettra de faire demeurer malgré les travaux et temps de croissance des sujets, l'esprit du lieu.

### 2) Une hiérarchie des circulations à finaliser

L'enjeu, nous l'avons vu, repose sur la mise en cohérence des circulations avec les points de vue et les percées visuelles au travers d'un schéma de circulations mais aussi avec les usages projetés (course, traversée, promenade, vélo...) L'objectif consiste à hiérarchiser le réseau des circulations, propice à la meilleure visibilité, accessibilité et préservation du site. On distingue différents types de circulations : - une voirie de desserte fonctionnelle, - une boucle périphérique, - des allées principales, - des allées secondaires.

### 3) La lecture de la confluence est à améliorer et les jonctions transversales sont à retrouver

L'enjeu consiste à affirmer la position de confluence et de retrouver le rapport à l'eau capable d'offrir une diversité des vues. Cela repose sur la mise en valeur de la terrasse à travers l'ouverture de ses points de vue et l'amélioration des accès à la terrasse.

### 4) Une meilleure intégration des accès est à affirmer

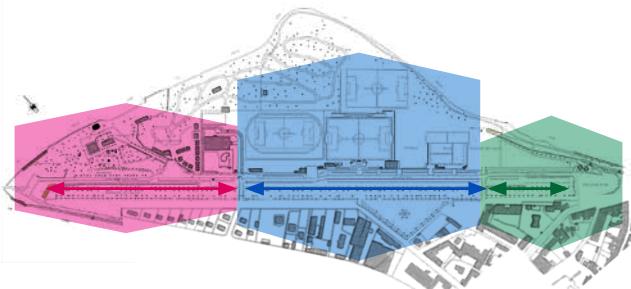
Aujourd'hui les accès principaux et secondaires sont à améliorer. Les entrées principales sont à restaurer pour créer une meilleure continuité et cohérence des circulations. L'objectif réside en la couture de la Promenade avec ses espaces attenants, au service de la fonctionnalité pour chacun des équipements proches (accès aux équipements, etc.) mais où les traitements de chaque espace ne concurrenceront pas une lecture unifiée du site.

### 5) Un patrimoine végétal à mettre en cohérence avec les points de vue et les ambiances du parc.

Le parti pris du projet végétal devra être au service de la constitution des points de vue et de la création d'ambiances pertinentes au vu de l'héritage patrimonial du site. L'objectif est de choisir les strates végétales dominantes, d'élaborer une palette végétale adéquate en terme de paysage (styles et imaginaires propres aux habitants) et d'écologie.

### 6) Une ligne homogène d'équipements et mobiliers à harmoniser à l'échelle de la commune

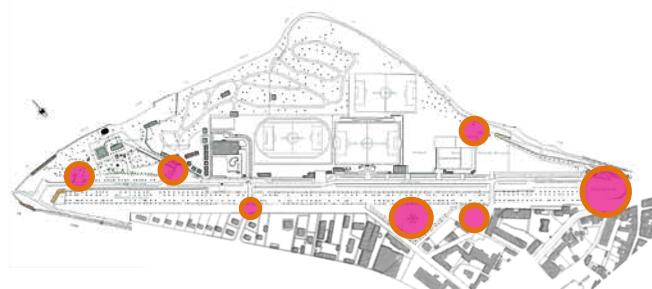
## RENOUVELER LA VÉGÉTATION



### • Renouveler les arbres de la promenade des Halles tout en maintenant sa structure :

- Les alignements de la promenade, éléments structurant des Halles seront entièrement rénovés pour supprimer leur dangerosité. Les ambiances intimes et familiales seront préservées et amplifiées avec la création d'un nouvel alignement composé de séquences.
- Chaque séquence proposera une ambiance différente et sera composée en écho aux espaces traversés.

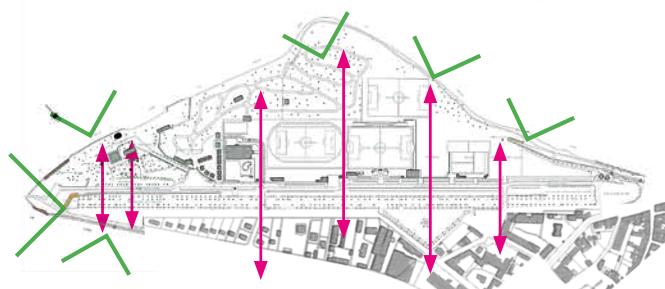
## DIFFÉRENCIER LES ENTRÉES



### • Différencier le traitement des entrées du parc :

- Les accès seront orientés selon le réseau d'allées du parc et les cheminements du quartier. Le but est de mettre en cohérence les entrées avec les axes de vue sur le territoire environnant.
- Les entrées seront mises en valeur et hiérarchisées par un traitement paysager spécifique.
- L'alignement des entrées permettra de créer des continuités visuelles avec le quartier et d'augmenter leur visibilité.

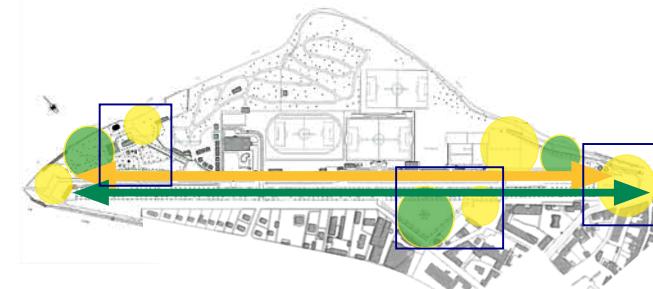
## RETRouver LES TRANSVERSALES ET LES ACCÈS AUX BERGES



### • Retrouver les circulations transversales et le rapport aux paysages fluviaux :

- Relier physiquement par des cheminements doux et dans la mesure du possible les berges.
- Retrouver les berges et la confluence entre l'Aron et la Vieille Loire.
- Valoriser les points de vues sur les paysages fluviaux.

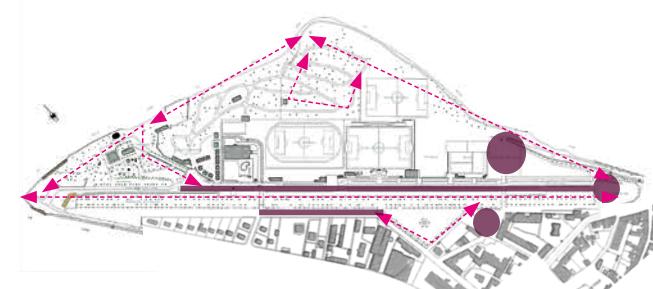
## AMÉLIORER LA QUALITÉ DES USAGES



### • Organiser les activités de loisirs et améliorer la qualité d'accueil des événements :

- Les différents espaces seront décrits, hiérarchisés et chacun sera accompagné d'un cahier des charges de mise à disposition.
- Les projets d'aménagement seront supports à l'organisation et la hiérarchisation des usages et activités déjà présents et susciteront l'émergence de nouvelles activités.

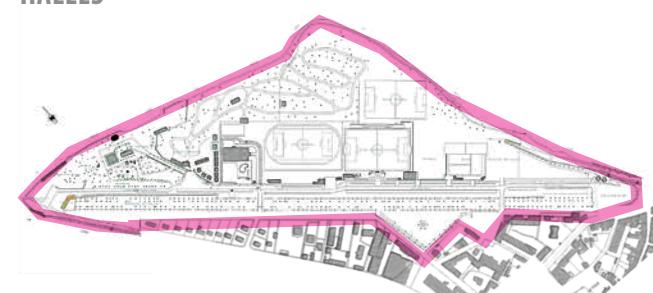
## FINALISER LA HIÉRARCHISATION DES CIRCULATIONS



### • Finaliser la hiérarchisation des circulations :

- En s'inscrivant en prolongement des aménagements récents, le réseau de circulations piétonnes sera achevé et le réseau de circulations «douces» sera complété.
- L'offre de stationnements répartie sur l'ensemble des Halles sera révisée.

## UNIFORMISER LE MOBILIER ET LE LANGAGE DES HALLES



### • Remettre en valeur le mobilier et les équipements :

- Les espaces communaux des Halles de Decize nécessitent une compréhension et un traitement des mobiliers, signalisations, informations cohérentes sur l'ensemble du site. Sans tout uniformiser le projet devra prévoir une hiérarchisation et une gamme déclinée selon les différents lieux.

## II. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

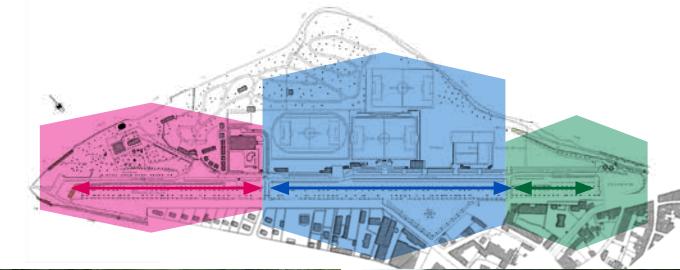
### 1) PRÉSENTATION ET COMPOSITION ET DE LA STRUCTURE VÉGÉTALE

L'objectif général de l'aménagement vise à retrouver la pertinence de l'ensemble des Halles et redonner l'impression d'une unité globale à l'échelle du site.

La structure actuelle de la végétation sur le site des Halles sera renforcée afin de la rendre plus lisible. La promenade centrale sera la colonne vertébrale du site, des allées transversales parfois bordées d'arbres, rejoindront une ceinture végétale longeant les berges créant ainsi une large boucle de promenade, mettant en scène les différents points de vue sur les fleuves, la confluence et le rapport à l'eau.

Ce principe de composition s'appuie sur une réorganisation de la végétation, constituée par :

- un renouvellement et une pérennisation de l'alignement central.
- des arbres isolés et des bosquets (massifs ou groupes d'arbres) disposés sur les abords.
- une ceinture rivulaire variablement dense et ponctuellement ouverte pour permettre le cadrage des points de vue.
- des bosquets, groupe d'arbres entourant une salle de verdure, composés d'arbres et d'arbustes (lorsque cela est possible) dans lesquels s'implantent les équipements en créant des écrans filtrant les vues.



Pelouse et prairie au jardin Plume, Normandie



Clairière et salle de verdure au parc de la Reynerie, Toulouse



Pièces de gazon et massif d'arbres au stade de Decize



Bosquets et salle de verdure au Jardin des Tuilleries, Paris

## 2) PRÉSENTATION ET COMPOSITION DE LA STRATÉGIE VÉGÉTALE

### ► ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'AXE CENTRAL

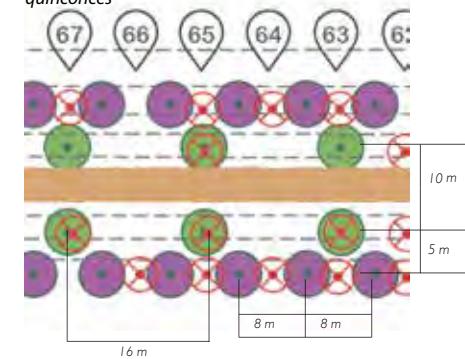
#### • Renouveler les alignements et restaurer la promenade tout en maintenant sa structure :

Les alignements de la promenade, éléments structurant des Halles seront entièrement rénovés pour supprimer leur dangerosité. Le but est de replanter les quatre rangs en :

- préservant les ambiances intimes et familiales,
- amplifiant la relation de la promenade aux espaces qui la jouxtent via la mise en place de séquences,
- adaptant les distances de plantations (distances inter-rang 5m sur les contres-allées 10m au centre, distance inter-arbre 8m),
- plantant des essences de moyen développement sur les extérieurs et de grand développement sur les intérieurs,
- favorisant des essences florifères en cœur de promenade, des essences «urbaines» à proximité du centre ville et des essences rivulaires à l'approche des berges,
- restaurant l'allée piétonne au centre et en la délimitant par des bordures,
- supprimant les contres-allées trop étroites pour accueillir un cheminement et ainsi limiter les circulations sous les arbres, enfin favoriser la constitution d'un humus au pied des arbres (mise en place d'un mulch+couvre-sols de sous-bois).
- supprimant les édicules et mobiliers inutiles et implantant des mobiliers similaires aux existants sous les arbres.

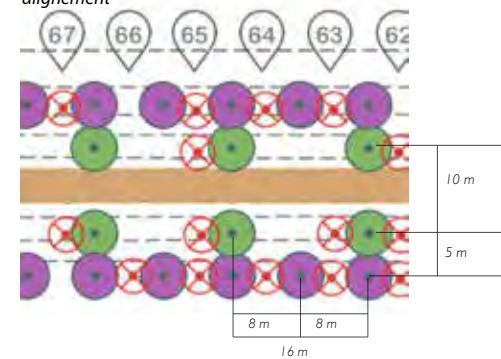
#### DEUX OPTIONS DE PLANTATION : en quinconce ou aligné

OPTION 1 : organisation spatiale des alignements en quinconces



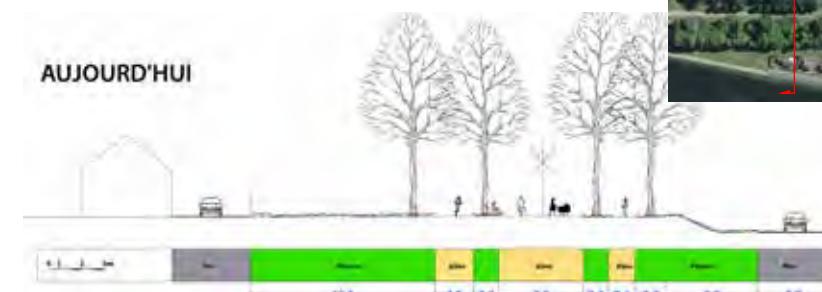
Légende : arbre planté sur l'intérieur arbre planté sur les extérieurs

OPTION 2 : organisation spatiale des alignements en alignement

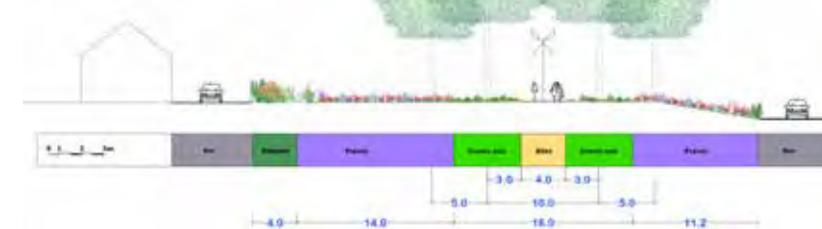


Arbre abattu

#### AUJOURD'HUI



#### DEMAIN



#### LISIÈRE HERBACÉE



## ► AMELIORER LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DU SITE DES HALLES

### • Transformer la lisière en prairie naturelle.

Le but est de :

- créer une base de reconquête d'espèces végétales indigènes,
- assurer une ressource trophique aux polliniseurs et aux invertébrés.

### • Favoriser une gestion différenciée des espaces (fauche, tonte, pâturage etc).

Le but est de :

- assumer une transition douce des espaces plantés,
- créer différents milieux,
- adapter la gestion des espaces selon les besoins,
- permettre aux jardiniers d'expérimenter de nouvelles techniques.

### • Faire évoluer la palette végétale en introduisant une strate arbustive comprenant des essences indigènes.

Le but est de :

- augmenter la biodiversité au sein des jardins,
- développer une palette phénologique (floraison, fructification selon les saisons),
- augmenter les plantes mellifères,
- laisser en port libre pour la nidification des oiseaux.

## LISIÈRE ARBUSTIVE

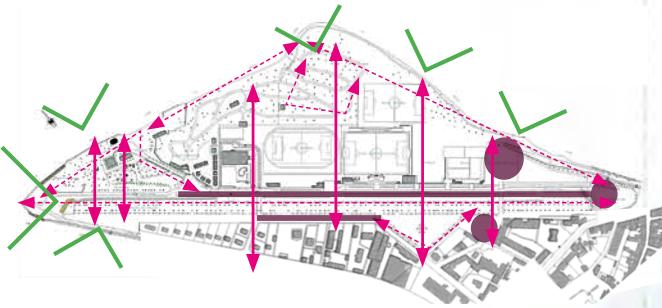


Exemples de zones de développement de massifs arbustifs et des strates basses (repérées en vert foncé)



## ENRICHIR LA STRATE BASSE





### 3) OBJECTIFS DE GESTION DES CIRCULATIONS

L'objectif pour les circulations consiste à créer une boucle de promenade principale, à retisser et à hiérarchiser le réseau d'allées.

## ► CRÉER UNE BOUCLE DE PROMENADE PRINCIPALE, RETISSER ET HIÉRARCHISER LE RÉSEAU D'ALLÉES

En conséquence, plusieurs niveaux d'allées sont à adopter pour le ré-aménagement des circulations :

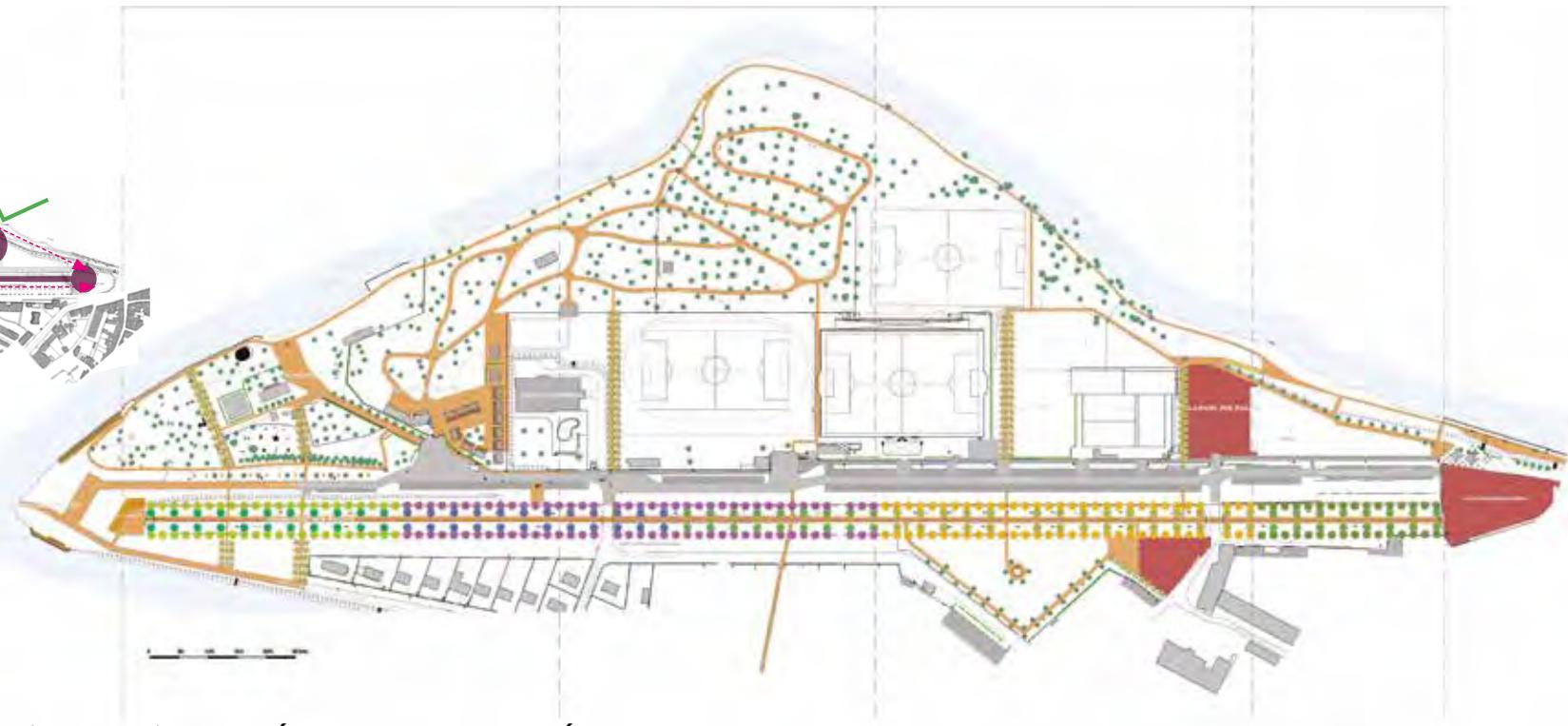
- Allée Marcel Merle, voie d'accès fonctionnelle : dessert les équipements, propose du stationnement et est accessible aux véhicules légers + lourds ponctuellement (lors d'événements).
- Boucle de promenade principale : large allée (3 m de large) à la périphérie du parc des Halles et sous la promenade.
- Allées secondaires perpendiculaires : petites allées (entre 1,2 et 2 m de large) de teinte clair et confortables pour le cheminement, qui desservent les différentes clairières du parc (et les équipements).

## TYPES DE REVÊTEMENT DE SOL



Stabilisé renforcé, sur les quais de la Mayenne à Laval

Sable stabilisé avec liant naturel, Plougasnou (29)



## ► CRÉER DES CIRCULATIONS PIÉTONNES TRANSVERSALES

Le but est de créer des cheminements piétons en :

- favorisant les traversées du stade, de la piscine et du terrain de pétanque. Ces traversées s'accompagneront de plantations d'arbres d'alignement de petit ou moyen développement.
- connectant les cheminements piétons aux allées et venelles existantes.
- créant une boucle et un chemin rivulaire sur les berges de l'Aron.

## ► AUGMENTER LE CONFORT ET LA PÉRENNITÉ DES ALLÉES

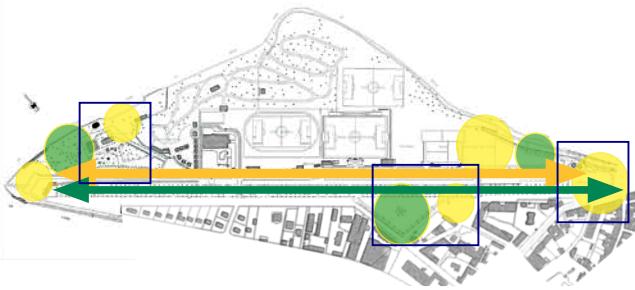
Le but est de choisir un revêtement de sol clair et renforcé, mieux adapté à la fréquentation :

- protéger les arbres du tassement du sol (qui asphyxie les racines),
- empêcher la détérioration rapide du sol, sa perméabilité et la stagnation d'eau en surface,
- rendre confortable la marche en évitant la poussière l'été et les grandes flaques d'eau l'hiver;
- favoriser le parcours «roulant» c'est-à-dire le parcours des visiteurs avec poussette ou en fauteuil roulant.

## ► REVISITER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

L'offre de stationnement est dimensionnée pour accueillir l'ensemble des voitures au maximum de la fréquentation.

Les places : le Champ de Foire, l'Esplanade des Halles et le parking du Cinéal peuvent voir leur nombre de places accessibles au quotidien fortement réduites. Les réaménagements pourront prévoir des espaces convertibles avec des places de stationnement rendues disponibles à chaque nouvel événement ou lors d'un pic de fréquentation.



#### 4) OBJECTIFS DE GESTION DES USAGES

L'objectif consiste à organiser les activités sur le parc des Halles en hiérarchisant les activités de loisirs et les événements susceptibles de s'y dérouler.

#### ► METTRE EN PLACE UN SOCLE ÉVÉNEMENTIEL

Le but est de proposer un espace pouvant accueillir les événements de portée régionale ou nationale sur le Champ de Foire, l'esplanade des Halles ou l'allée Marcel Merle (nature du sol et des aménagements flexibles et réversibles capables d'accueillir des gradins ou de grands métiers pour les foires). Cela doit comprendre :

- la délimitation claire des emprises dédiées à chaque typologie d'événements,
- la sanctuarisation et la valorisation d'une partie du site des Halles : la promenade.
- la facilitation de la logistique des événements tout en limitant leur impact sur le site (détérioration des sols et des pelouses, plaies de choc sur troncs d'arbres, etc).
- protéger les autres lieux du piétinement intensif des visiteurs et du passage des véhicules (sol, arbres...).
- cadrer l'étalement des événements sur le site,
- adapter les besoins « événementiels » en terme de surface avec les espaces propices pour les accueillir.

*Emprises dédiées aux grands événements, espaces flexibles et convertibles*



#### ► AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES

Déplacer les aires de jeux et les aires de sport en les répartissant dans un système de clairières (de part et d'autre des allées transversales).

Relocaliser les concessions existantes de restauration / bar/ café dans de grandes clairières en améliorant leur architecture.

Le but est de : répartir au mieux les usages sur le site, améliorer l'offre de services, diversifier les usages, relier les services à la promenade, favoriser l'échelle humaine.

#### ESPACES CONVIVIAUX ET PARTAGÉS PAR TOUS



Kiosque réalisé par STINCO, au jardin des Tuileries. Large baies vitrées, volet en bois et toit pentu s'intègrent parfaitement au jardin.

Plantation d'arbres en quinconce régulier avec une large ombre agréable.

Plantation d'un massif arbustif ou d'une haie autour des quinconces du jardin des Tuileries. Exemple de protection de jeunes arbres plantés.

#### TYPES DE KIOSQUES POUR SANITAIRES



Petit kiosque au parc olympique, Londres.

Insertion paysagère des kiosques sous l'alignement d'arbres, Londres.

Toilettes isolées et implantées contre des massifs arbustifs denses.

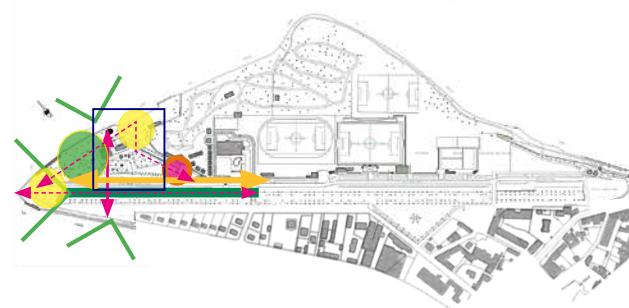
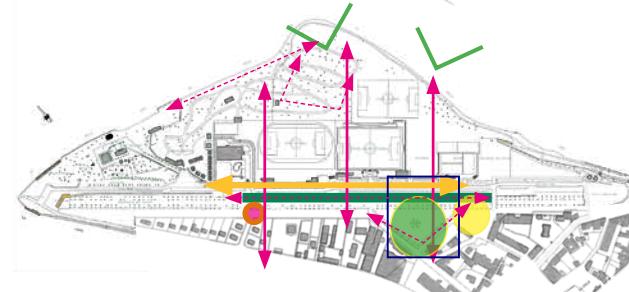
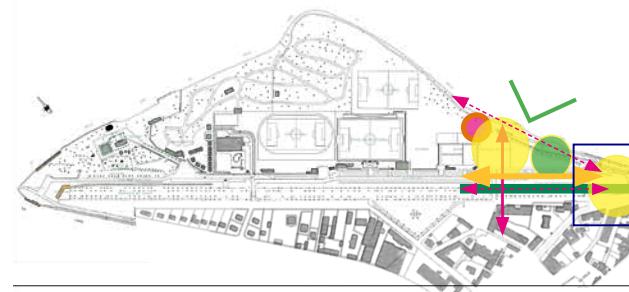
### III. DÉFINITION DU PRÉ-PROGRAMME

#### • 2021, l'état initial des Halles :

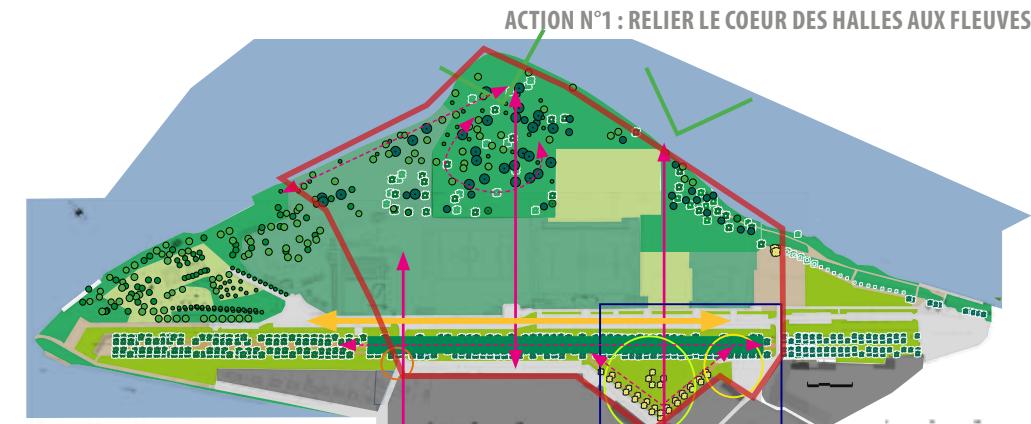
D'après la synthèse des études paysagères, phytosanitaires et l'étude environnementale, différentes périodes d'abattage sont mises en place pour les 10/15 prochaines années. Nous avons ici retenu trois périodes principales et les avons associées à une stratégie de renouvellement végétal. Ce système de phasage permet d'éviter ainsi les coupes massives et traumatisantes auprès du public.

La mise en forme du plan de gestion et le passage en CDNPS permettra d'ancrer les transformations à venir dans un processus de réaménagement et de gestion globale.

*Phasage des abattages à définir au regard des conclusions des études faunes et flore sur le site et des ateliers de concertation. Selon les mesures environnementales compensatoires à mettre en oeuvre et les développements des ateliers de concertation le phasage sera établi.*



#### COHABITATION DE TROIS SÉQUENCES ET GRANDES ACTIONS



#### ACTION N°2 : OFFRIR UNE ENTRÉE URBAINE AU PARC DES HALLES



#### ACTION N°3 : AJUSTER LES AMÉNAGEMENTS POUR VALORISER LA CONFLUENCE



#### • 2021 à 2030, un processus de transformation du parc :

À partir des trois campagnes d'abattage, présentées ci-dessus, nous avons déterminé trois périodes de travaux associés. Ces travaux se répartissent entre des travaux d'entretien et de remise en état, des travaux de rénovation et de restructuration ainsi que d'une mutation des espaces existants. Les interventions se divisent en :

- La rénovation de la place du Champ de Foire et l'aménagement des berges de la Vieille Loire.
- Amélioration des accès à la promenade de la confluence entre l'Aron et la Vieille Loire, l'aménagement d'un nouveau kiosque, et de la place du cinéma.
- Restructuration des espaces de loisirs de la Pointe des Halles.

#### • 2030, Projet global final :

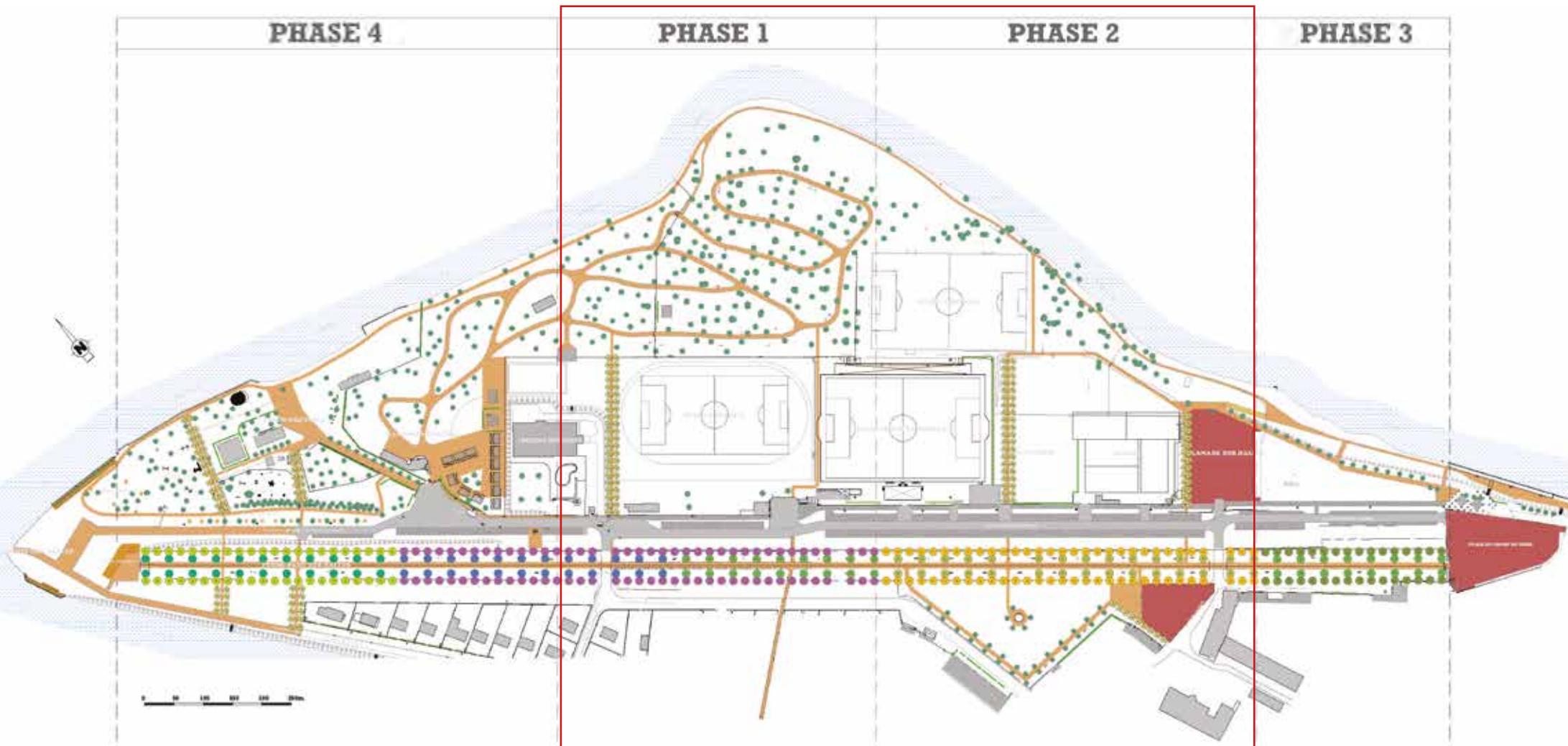
Ce processus de transformation, étalé sur une échelle de 10-15 ans, permet de régénérer la structure végétale des Halles, tout en recréant un ensemble arboré cohérent.

L'accompagnement de chaque renouvellement permettra de remettre en cohérence les espaces attenants et de les mettre en valeur par différents traitements paysagers.

Action n°1, prioritaire : PHASE 1 et 2 / Etape A : N+ 1 à N+5 (en 2021-2026) - Interventions à court terme de mise en sécurité et de rénovation du cœur de la promenade (cf. détails des travaux en partie III de l'étude)

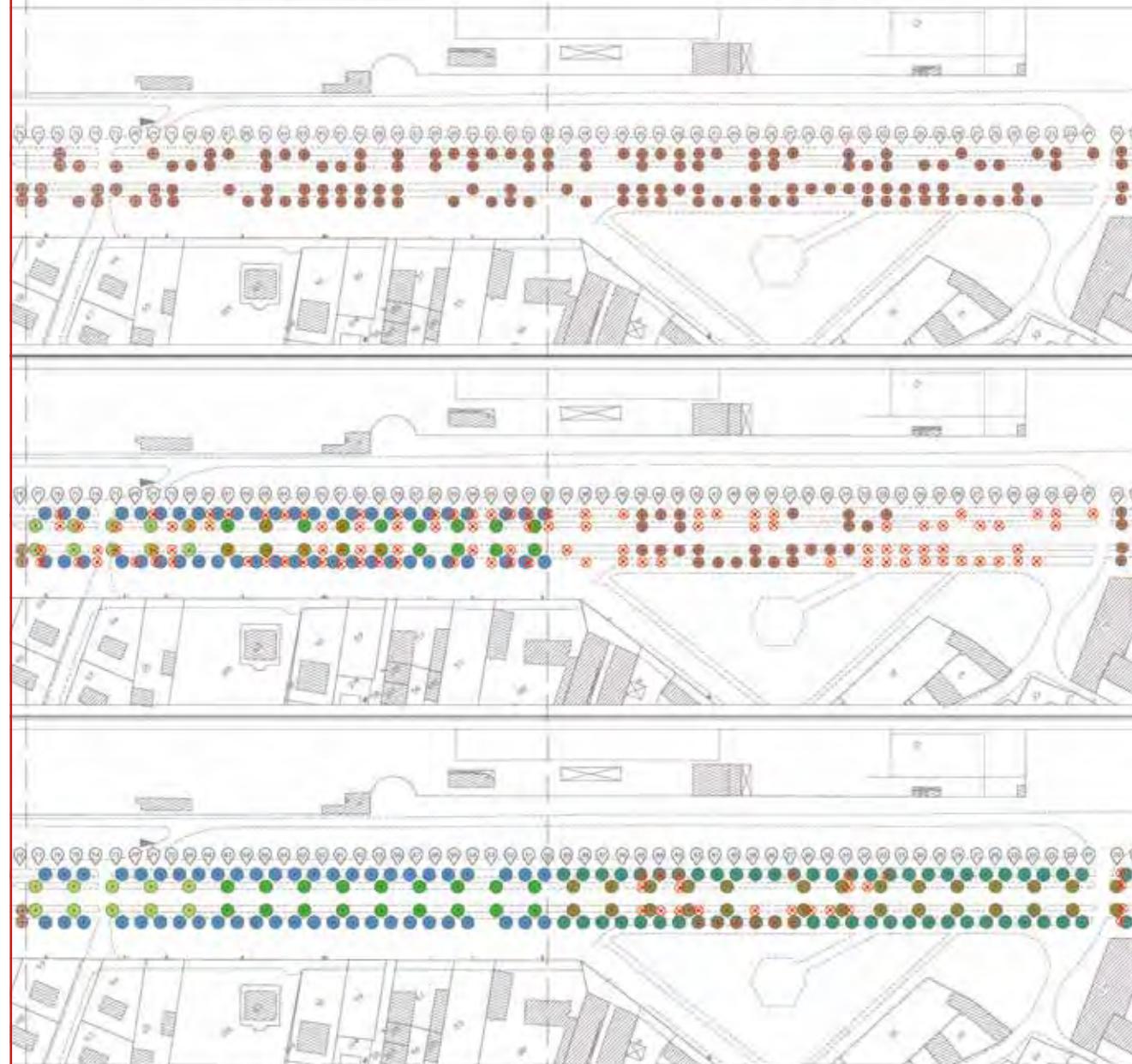
Action n°2 : PHASE 3 / Etape A : N+ 5 à N+8 (en 2026-2029) - Interventions à court moyen terme de mise en sécurité et de rénovation de l'entrée de la promenade (cf. détails des travaux en partie III de l'étude)

Action n°3 : PHASE 4 / Etape A : N+ 8 à N+10 (en 2029-2031) - Interventions à moyen terme de mise en sécurité et de rénovation de l'extrémité de la promenade (cf. détails des travaux en partie III de l'étude)



## PHASE 1

## PHASE 2



### EXISTANT

ARBRE : 316

● Arbre existant

0 10 20 30 40 m

### PHASE 1

ABATTAGES : 108  
PLANTATION : 78

● Arbre existant  
○ Taille abattue  
● Prise en compte pour abattage  
● Prise en compte pour plantation  
○ Prise en compte

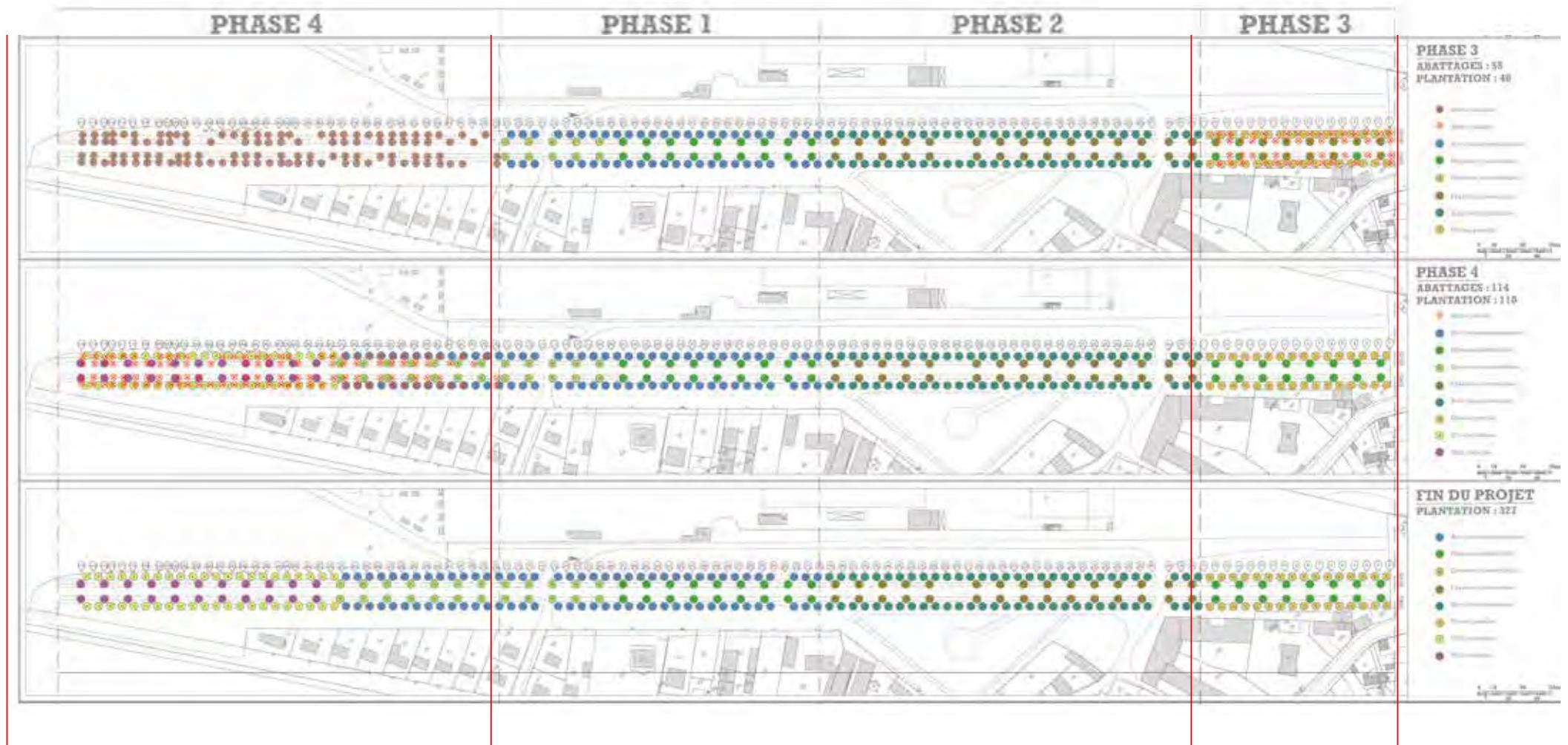
0 10 20 30 40 m

### PHASE 2

ABATTAGES : 39  
PLANTATION : 93

● Arbre existant  
○ Taille abattue  
● Prise en compte pour abattage  
● Prise en compte pour plantation  
○ Prise en compte pour plantation  
● Prise en compte  
● Prise en compte

0 10 20 30 40 m





PHASE 1



PHASE 2

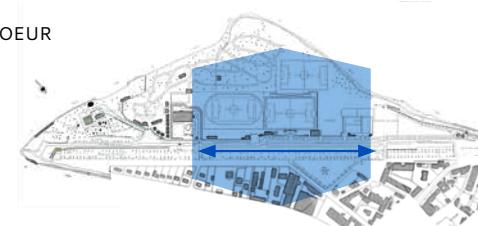
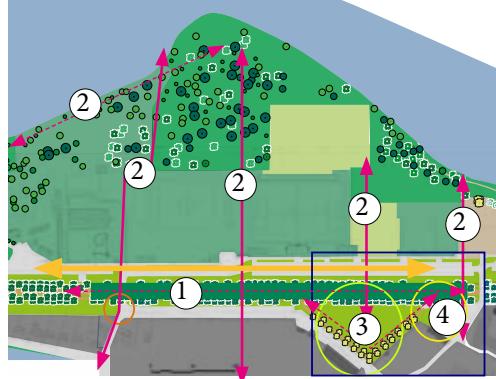


PHASE 3



PHASE 4

## 2) ACTION N°1, PHASE 1 ET 2 : RELIER LE COEUR DES HALLES AUX FLEUVES



### ► Enjeu majeur :

Relier le cœur des Halles aux fleuves rendant l'ensemble des Halles pertinent et permettant une lecture globale des promenades et du «Parc des Halles».

### **• Action 1, prioritaire : PHASE 1 et 2 / Etape A : N+ 1 à N+5 (en 2021-2026) - Interventions à court terme de mise en sécurité et de rénovation du cœur de la promenade (cf. détails des travaux en phase III) :**

- **La régénération du patrimoine arboré du cœur de la promenade :** en effectuant les abattages d'urgence tout en commençant la campagne de replantation.

► **Principes :** • Intervenir simultanément sur les phases 1 et 2 du phasage proposé de façon à abattre rapidement les arbres dangereux situés sur ces deux secteurs et à remplacer au plus vite.

- Associer à chaque campagne d'abattage une campagne de replantation, arborée.
- Associer à chaque campagne de replantation une diversification dans les gestions des espaces verts en intégrant des zones de prairies fauchées, des zones arbustives, etc...

- **Les travaux de réfection des allées et de création de nouvelles allées :**

► **Principes :** • Intervenir sur les allées avant/pendant la replantation des alignements.

• Associer à chaque campagne de replantation une campagne d'aménagement : allée centrale et création d'allée transversales afin de retisser les liens entre la promenade et le site des Halles.

- **La reconstruction du kiosque :** en respectant le modèle ancien (selon sources documentaires existantes).

► **Principes :** • Retrouver d'anciens usages ou implanter un support pour de nouveaux usages.

- **La restauration et le renouvellement du mobilier dégradé :** en respectant le modèle de banc existant. Certains bancs et équipements (corbeilles) seront déplacés pour respecter les axes des allées et les perspectives.

## ► RENOUVELER LA PARTIE CENTRALE DE LA PROMENADE - ①

### • Pérenniser les alignements d'arbres

Le but est de créer un appui en partie centrale en lien avec le Kiosque et de planter une première section qui soit à la fois historiquement ancrée tout en marquant un changement :

- favorisant des essences à belle feuillaison automnale, à proximité du kiosque, et des essences «historiques» en phase 1.
- supprimant les contre-allées et en installant un mulch / une strate basse sous les arbres.

Le bilan est de 147 abattages pour 171 replantations.

## ► CRÉER DES CIRCULATIONS PIÉTONNES TRANSVERSALES - ②

### • Permettre des circulations piétonnes sur l'ensemble des Halles

Le but est de créer 2 à 4 cheminements piétons transversaux en :

- favorisant les traversées du stade, de la piscine et du terrain de pétanque. Ces traversées s'accompagneront de plantations d'arbres d'alignement de petit ou moyen développement.
- connectant les cheminements piétons aux allées et venelles existantes.
- créant une boucle et un chemin de rivulaire sur les berges de l'Aron.

## ► RÉAMÉNAGER LES PLACES DU KIOSQUE ET LE PARKING DU CINÉAL - ③④

### • Permettre l'utilisation du triangle du kiosque et réduire la place de la voiture

Le but est de :

- retrouver l'usage du kiosque à musique en réaménageant le triangle du kiosque et l'adaptant aux usages actuels tels que le sport en plein air, les activités de danse et de yoga.
- connecter le kiosque à la promenade via un chemin piéton transversal.
- réduire la place de la voiture sur le parking du Cinéal en réajustant le nombre de places de stationnement et réaménageant la place.

PALETTE VÉGÉTALE : PHASE 1 SECTION 1



Arbre de moyen développement:  
*Acer monspessulanum*  
Érable de Montpellier

Arbre de grand développement : *Platanus orientalis* - Platane commun

## PALETTE VÉGÉTALE : PHASE 1 SECTION 2



Arbre de moyen développement:  
*Acer monspessulanum*  
Erable de Montpellier

Arbre de grand développement:  
*Quercus castanéifolia* - Chêne à feuille de châtaigner

## PALETTE VÉGÉTALE : PHASE 2



Arbre de moyen développement:  
*Acer Buergeriana*

Arbre de grand développement:  
*Fraxinus americana*

## PHASE 1



## PHASE 2



**PHASE 1**  
ABATTAGES : 108  
PLANTATION : 78

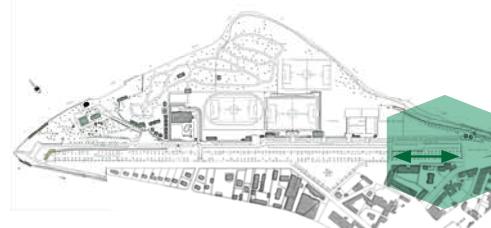
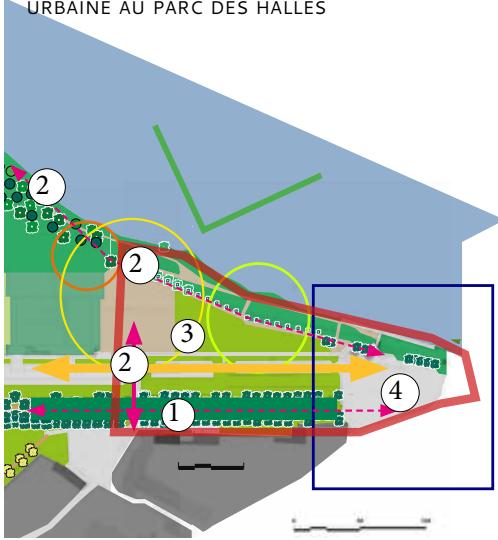
- Acer buergerianum
- Acer buergerianum var. laetum
- Acer monspessulanum
- Pyrus communis
- Quercus castanifolia

0 10 20 30 40  
m  
5 10 15 20 25 30 35

**PHASE 2**  
ABATTAGES : 39  
PLANTATION : 93

- Acer buergerianum
- Acer buergerianum var. laetum
- Acer monspessulanum
- Pyrus communis
- Quercus castanifolia
- Fraxinus americana
- Aesculus hippocastanum

**3) ACTION N°2, PHASE 3 : OFFRIR UNE ENTRÉE URBAINE AU PARC DES HALLES**



► **Enjeu majeur :**

Offrir une entrée urbaine au parc des Halles rendant l'ensemble des Halles pertinent et permettant une lecture globale des promenades et du «Parc des Halles».

**• Action n°2 : PHASE 3 / Etape A : N+ 5 à N+8 (en 2026-2029) - Interventions à court moyen terme de mise en sécurité et de rénovation de l'entrée de la promenade (cf. détails des travaux en partie III de l'étude)**

- **La régénération du patrimoine arboré de l'entrée de la promenade :** en poursuivant les abattages tout en continuant la campagne de replantation.

► **Principes :** • Intervenir sur la phase 3 du programme proposé de façon à abattre les arbres situés sur ce secteur et les renouveler.  
• Associer à chaque campagne d'abattage une campagne de replantation,

• Associer à chaque campagne de replantation une diversification dans les gestions des espaces verts en intégrant des zones de prairies fauchées, des zones arbustives, etc...

- **Les travaux de réfection des allées et de création de nouvelles allées :**

► **Principes :** • Intervenir sur les allées avant/pendant la replantation des alignements.  
• Associer à chaque campagne de replantation une campagne d'aménagement : allée centrale et création d'allées transversales afin de retisser les liens entre promenade et site des Halles.

- **La reconstruction de l'office de tourisme :** en respectant le modèle de kiosque moderne.

- **La rénovation des places (esplanade des Halles, place du Champ de Foire) :** en créant des espaces flexibles et convertibles afin d'accueillir également des événements de grande envergure.

► **Principes :** • Implanter un support pour de nouveaux usages.

- **La restauration et le renouvellement du mobilier dégradé :** en respectant le modèle de banc existant. Certains bancs et équipements (corbeilles) seront déplacés pour respecter les axes des allées et les perspectives.

► **RENOUVELER LA PARTIE CENTRALE DE LA PROMENADE -①**

• **Pérenniser les alignements d'arbres**

Le but est de créer un appel à l'entrée de la promenade et de planter une première section qui soit historiquement ancrée tout en marquant un changement :

- favorisant des essences nobles et remarquables,
- supprimant les contre-allées et en installant un mulch / une strate basse sous les arbres.

► **CRÉER QUATRE CIRCULATIONS PIÉTONNES TRANSVERSALES -②**

• **Permettre des circulations piétonnes sur l'ensemble des Halles**

Le but est de créer des cheminements piétons en :

- favorisant les traversées de l'esplanade des Halles et en favorisant l'accès aux berges de l'Aron. Ces traversées s'accompagneront de plantations d'arbres d'alignement de petit ou moyen développement.
- connectant le chemin rivulaire sur les berges de l'Aron.

► **RÉAMÉNAGEANT LES PLACES DU CHAMP DE FOIRE ET DE L'ESPLANADE DES HALLES**

- ③ ④

• **Permettre l'utilisation des places pour de grands événements et réduire la place de la voiture sur une utilisation quotidienne des places**

Le but est de :

- retrouver l'usage piéton sur les places tout en rendant les espaces flexibles et convertibles pour accueillir de grands événements. Places minérales, pièces d'eau, intégration des bâtiments de l'office de tourisme, valorisation des quais...
- connecter le Champ de Foire au centre ville et à la promenade.
- réduire la place de la voiture, en réajustant le nombre de places de stationnement.

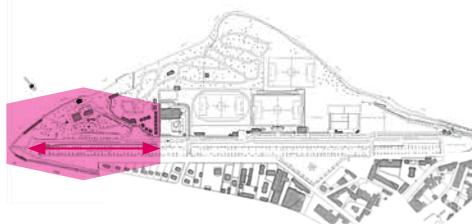
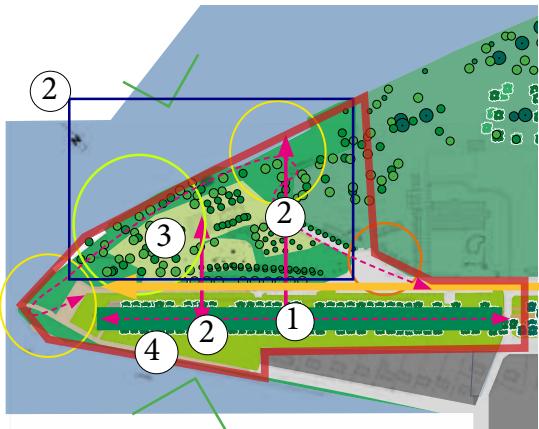
**PALETTE VÉGÉTALE : PHASE 3**



Arbre de moyen développement: *Ulmus pumila*

Arbre de grand développement: *Platanus orientalis* - *Platane commun*

4) ACTION N°3, PHASE 4 : AJUSTER LES AMÉNAGEMENTS POUR VALORISER LA CONFLUENCE



► Enjeu majeur:

Ajuster les aménagements en extrémité du Parc rendant l'ensemble des Halles pertinent et permettant une lecture globale des promenades et du «Parc des Halles».

**• Action n°3 : PHASE 4 / Etape A : N+ 8 à N+10 (en 2029-2031) - Interventions à court moyen terme de mise en sécurité et de rénovation de l'extrémité de la promenade (cf. détails des travaux en partie III de l'étude)**

- La régénération du patrimoine arboré de l'extrémité de la promenade : en poursuivant les abattages tout en continuant la campagne de replantation.

► Principes : • Intervenir sur la phase 4 du phasage proposé de façon à abattre les arbres situés sur ce secteur et à remplacer au plus vite par des arbres déjà grands.

- Associer à chaque campagne d'abattage une campagne de replantation, arborée
- Associer à chaque campagne de replantation une diversification dans la gestion des espaces verts en intégrant des zones de prairies fauchées, des zones arbustives, etc...

- Les travaux de réfection des allées et de création de nouvelles allées :

► Principes : • Intervenir sur les allées avant/pendant la replantation des alignements.

- Associer à chaque campagne de replantation une campagne d'aménagement : allée centrale et création d'allée transversales afin de retisser les liens entre promenade et site des Halles.

- La reconstruction de l'office de tourisme : en respectant le modèle de kiosque moderne pour toute nouvelle construction.

- La ré-organisation de la base nautique (esplanade des Halles, place du Champ de Foire) : en créant des espaces accessibles et confortables afin d'accueillir des activités de loisirs diversifiées.

► Principes : • Implanter un support pour nouveaux usages.

- La restauration et le renouvellement du mobilier dégradé : en respectant le modèle de banc existant. Certains bancs et équipements (corbeilles) seront déplacés pour respecter les axes des allées et les perspectives.

► RENOUVELER LA PARTIE CENTRALE DE LA PROMENADE - ①

• Pérenniser les alignements d'arbres

Le but est de créer un appel à l'entrée de la promenade et de planter une première section qui soit historiquement ancrée tout en marquant un changement :

- favorisant des essences de milieu plus humide,
- supprimant les contre-allées et en installant un mulch / une strate basse sous les arbres.

► CRÉER QUATRE CIRCULATIONS PIÉTONNES TRANSVERSALES - ②

• Permettre des circulations piétonnes sur l'ensemble des Halles

Le but est de créer des cheminements piétons en :

- favorisant les traversées de l'esplanade des Halles et en favorisant l'accès aux berges de l'Aron. Ces traversées s'accompagnent de plantations d'arbres d'alignement de petit ou de moyen développement.
- connectant le chemin rivulaire sur les berges de l'Aron.

► RÉ-ORGANISANT LA BASE NAUTIQUE ET LES BERGES DE LOIRE - ③ ④

• Permettre l'utilisation de la base nautique et des berges de Loire

Le but est de :

- maintenir l'usage piéton sur la base nautique tout en connectant les espaces, les services et les activités à la promenade. Création d'allées d'accès, réorientation des glaciers, toilettes, restaurants, intégration des bâtiments dans un dessin global d'aménagement, valorisation des berges....



PALETTE VÉGÉTALE : PHASE 4  
Arbre de moyen développement :  
*Tilia henryana*



Arbre de grand développement :  
*Tilia cordata*